

Distance ↔ 10 km	Durée 🕒 3h15	Difficulté 📈 Facile	Dénivelé ⬆️⬆️⬆️ +307 m	Balisage  Jaune
----------------------------	------------------------	-------------------------------	----------------------------------	--



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire

Point de départ

Ville de départ

Saint-Diéry

Adresse de départ

Cotteuge
63320 Saint-Diéry

Accès au point de départ

À partir de l'A75 quitter celle-ci à la sortie n°6. Poursuivre sur la D978. Au lieu-dit Le Rivalet continuer sur la D778 direction Besse jusqu'à Le Cheix. Prendre à gauche la D621 direction Cotteuges. Stationner sur le communal.

Description du parcours

Un parcours dans un site glaciaire au pays des couzes, entre rivière et plateau. Très belles vues sur la Couze Pavin, le pic de Saint-Pierre et la vallée de la couze Pavin. À proximité de Cotteuge (hors circuit) découverte d'une cheminée de fée.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, positionné sur l'abri du lavoir, traverser la route et s'engager sur un chemin bordé d'un muret en pierres. À la route, emprunter, en face, le chemin de terre. À l'intersection, aller à droite jusqu'au pont de « la chèvre » qui enjambe la Couze Pavin (pont de pierre).

Étape 2 : Le traverser et monter le chemin en pente raide. Après le replat (vue panoramique), continuer à droite, en direction de Bessole. À la route, aller à droite sur 150 m et, dans la courbe, prendre le chemin à gauche, ignorer les chemins adjacents et poursuivre sur le chemin en balcon. Après avoir franchi le ruisseau de Verneuge, à l'intersection « Les Niorts », virer à droite sur la route puis emprunter la seconde route à gauche qui monte en direction des grottes de Jonas. Dans le virage, prendre à droite le chemin en pente raide (vue sur la vallée) jusqu'à la route.

Étape 3 : Descendre à droite, (grottes de Jonas) et continuer par la route jusqu'au Cheix (chapelle de Cheix, croix). Aussitôt après le pont, prendre à droite le chemin longeant le ruisseau. À la route, se diriger à droite, entrer dans Cotteuges puis traverser le pont à droite pour un aller-retour (10 mn) à la « Cheminée des fées ». De retour au pont, partir à droite pour rejoindre le départ.

(Problème potentiel de sécurité à Verneuge)

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.